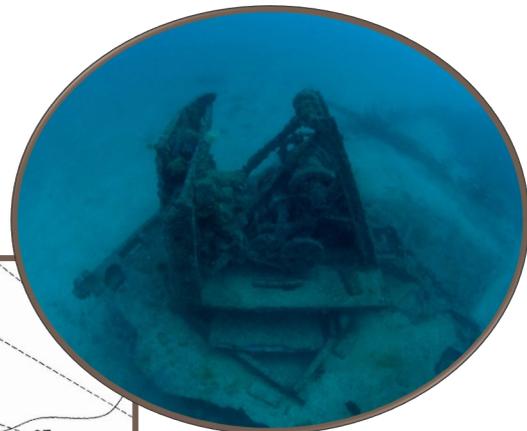


# Barge aux Congres

..... La Tantine



**Localisation :** Pays : France - Ville : Hyères-les-Palmiers  
 Position : Ilot de Bagaud

**Statut de protection :** Parc national de Port-Cros (Cœur de parc)



La plongée en scaphandre autonome dans les cœurs marins du Parc national de Port-Cros est soumise à une autorisation délivrée par le Directeur de l'Établissement (<http://www.portcros-parcnational.fr>)

**Point de départ :**

- Le Pradet - Carqueiranne - Hyères-les-palmiers
- La Londe-les-Maures - Bormes-les-Mimosas
- Le Lavandou - Cavalaire - Ramatuelle

**Accessibilité :**

- Du bord
- En bateau
- Site aménagé (bouée)

**Caractéristiques :** Profondeur : 48 mètres  
 Difficultés : Risque de courant  
 Intérêts : Réputé pour ses congres et sa faune présente



Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

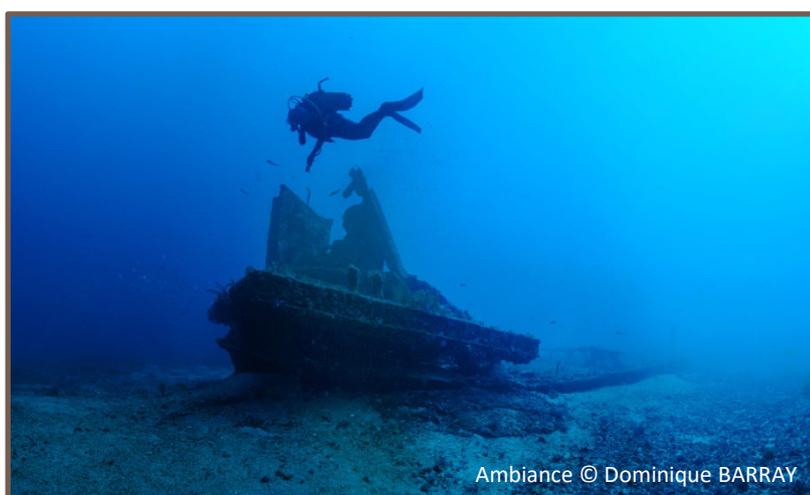
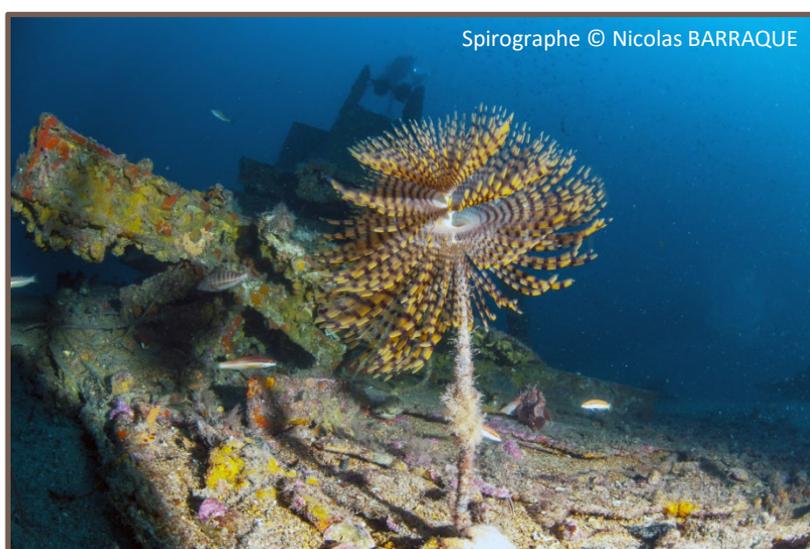


Tête-à-tête © Nicolas BARRAQUE

## Historique et description :

La Tantine, appelée aussi la barge aux congrès, était un petit navire de servitude en bois, sans hélice ni moteur, de 15 à 20 mètres de long sur 6 mètres de large.

**Son naufrage :** Elle a coulé lors d'un remorquage, vers 1960, dans des circonstances inconnues. Elle transportait des matériaux pour la construction de l'hôtel du Manoir à Port Cros. Elle repose posée à plat sur le sable et sur son côté bâbord on trouve beaucoup de restes de la cargaison, tel qu'une motopompe aux roues en métal et de nombreuses briques à une seule rangée de trous. La grue dépasse de 3 à 4 mètres au-dessus du sable. Elle était réputée pour sa très forte population de congrès dans les années 1990, d'où son surnom. Les congrès venaient facilement au contact des plongeurs. La surpêche a réduit cette population et il ne reste que 2-3 individus sur cette épave. Elle y a perdu beaucoup de son intérêt d'autant plus qu'elle est profonde.



 La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.  
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.

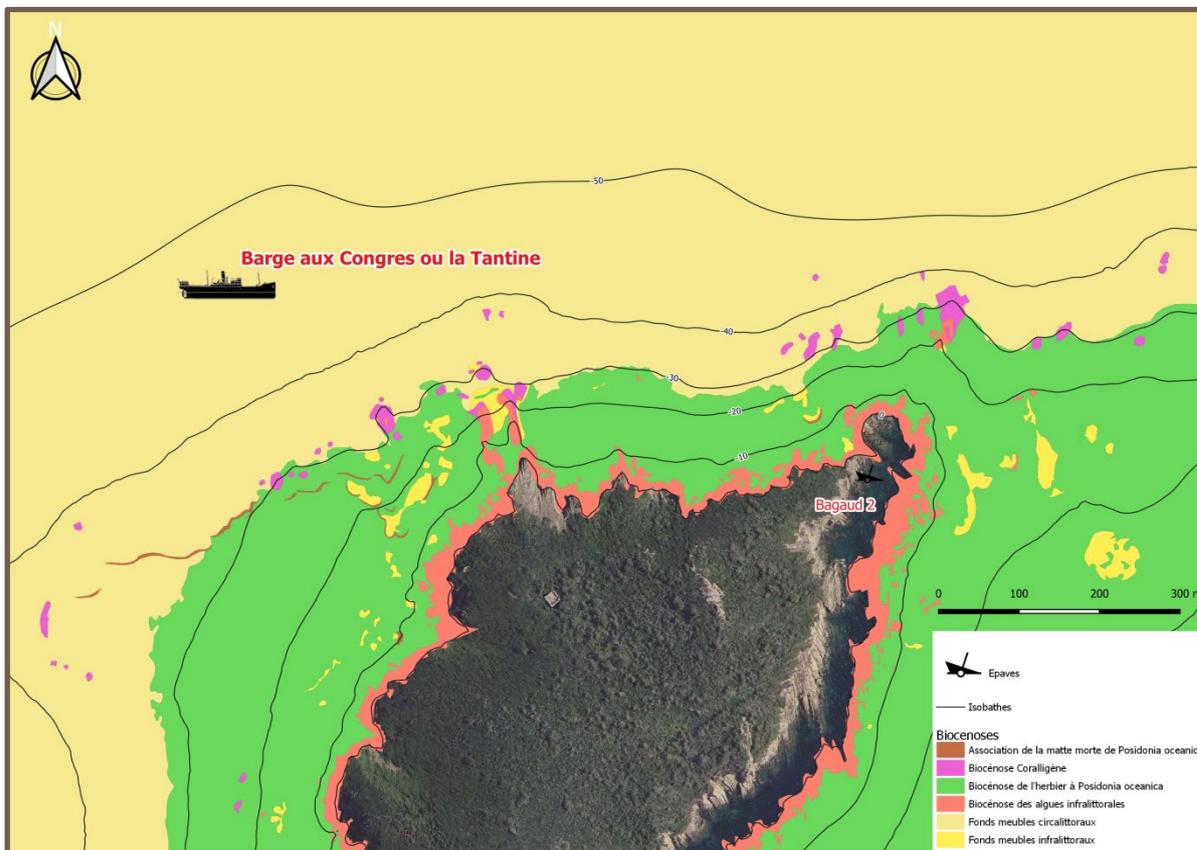
## Environnement et biologie :

L'épave est sur un fond de sable et elle sert de support à des spirographes (*Sabella spallanzanii*). Des rougets barbet de roche (*Mullus surmuletus*) fouillent le sable aux alentours et dans les tôles imbriquées se cachent des mostelles (*Phycis phycis*) et bien sûr quelques congres (*Conger conger*).



Évitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

## Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte  - Moyenne  - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée  - Randonnée palmée  - Pêche  - Chasse sous-marine



Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY  
 - 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON  
 - Naufrages en Provence n°19. Jean-Pierre JONCHERAY

Conception et réalisation : - version avril 2022

La cooperazione al cuore del Mediterraneo - La coopération au cœur de la Méditerranée